

LES TRANSPORTS AÉRIENS

LA POLITIQUE RÉGIONALE

M. Louis-Roland Comeau (South Western Nova): J'ai une question pour le ministre des Transports. Étant donné que nous attendons depuis quelque temps déjà l'annonce d'une politique en matière de transport aérien, et plus particulièrement une politique régionale au sujet des petits aéroports, le ministre peut-il nous dire à quelle date il compte faire une déclaration définitive à ce sujet?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): J'ai indiqué à la Chambre à plusieurs reprises que je ne compte pas faire ce qu'il est convenu d'appeler une déclaration majeure en ce qui concerne la nouvelle politique régionale des transports aériens. Nous procédons actuellement à certaines modifications de la politique existante, de concert avec les exploitants régionaux. Certaines d'entre elles sont déjà en vigueur. Les négociations continuent, et je préfère voir les résultats de ces modifications plutôt que de faire une déclaration de principe.

* * *

[Plus tard]

LES AÉROPORTS

TORONTO—LE CHOIX DU NOUVEL EMPLACEMENT

M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest): Je veux poser une question au ministre des Transports. Le ministre a exprimé sa pensée au sujet de l'expansion des aéroports régionaux en des termes qui font que sa réponse ne pourrait être définitive tant qu'une décision n'aura pas été prise quant à l'emplacement de l'aéroport international en Ontario. Peut-il maintenant nous dire s'il a éliminé certains des emplacements qu'il a examinés et nous indiquer la date à laquelle il a l'intention de formuler sa nouvelle politique?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Non, monsieur l'Orateur. Je regrette, mais je ne puis le faire. Les entretiens se poursuivent. A la lumière des échanges de vues que j'ai eus à ce sujet avec des représentants du gouvernement fédéral aussi bien qu'avec ceux du gouvernement ontarien, j'ai l'impression qu'il n'existe pas de moyen légal d'empêcher, d'une manière absolument sûre, certaines spéculations foncières si quatre emplacements importants étaient rendus publics. En outre, il a fallu explorer d'autres possibilités de réaliser le même objectif, soit de donner aux parties intéressées l'occasion de se prononcer avant qu'une décision définitive ne soit prise.

M. Alexander: Monsieur l'Orateur, dois-je comprendre que le ministre envisage toujours quatre emplacements? Le ministre nous dira peut-être si leur nombre a été réduit au point de vue pratique aussi bien qu'à celui de la faisabilité.

L'hon. M. Jamieson: Monsieur l'Orateur, pour l'essentiel, nous recherchons l'emplacement qui puisse le mieux répondre aux besoins du Sud-Ouest de l'Ontario sur le plan aéronautique et, en même temps, aux critères relatifs à l'environnement et aux autres objectifs énoncés par divers groupes. Ainsi que je l'ai déclaré à différentes

reprises, il n'y a pas d'emplacement déterminé. Tout ce que nous espérons, c'était de pouvoir dire qu'il y avait un certain nombre de possibilités. Je le répète, ni le gouvernement ontarien, ni celui d'Ottawa n'ont pu trouver un moyen infaillible d'éviter la spéculation foncière. Ce que nous espérons à présent, c'est d'arrêter une autre méthode qui n'identifierait pas...

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît.

* * *

LA POLLUTION

L'HYDRARGYRISME CHEZ LA ROUSSETTE DE LA CÔTE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE

M. Randolph Harding (Kootenay-Ouest): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre des Pêches et des Forêts. Son ministère a-t-il pu déterminer la source de la pollution par le mercure qui atteint la roussette au large de la côte de la Colombie-Britannique?

L'hon. Jack Davis (ministre des Pêches et Forêts): Non, monsieur l'Orateur. Peut-être s'agit-il d'un phénomène naturel.

* * *

LE LOGEMENT

ASBESTOS (P.Q.)—LES AFFAISSEMENTS DE TERRAIN—LA CONSTRUCTION DE MAISONS À PRIX MODIÈRE

[Français]

L'hon. Théogène Ricard (Saint-Hyacinthe): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre sans portefeuille responsable du logement.

Voudrait-il dire à la Chambre si le gouvernement compte obtempérer à la requête des autorités d'Asbestos, qui ont formulé le désir que le gouvernement fédéral se porte acquéreur de terrains et y construise des habitations à loyer modique, afin de pallier à la crise qui sévit dans cette localité, à la suite des affaissements de terrain de la semaine dernière?

[Traduction]

L'hon. Robert K. Andras (ministre sans portefeuille): Monsieur l'Orateur, je ne puis que prendre note de la question. On ne m'a pas donné de détails, mais je tenterai de répondre au député plus tard.

M. l'Orateur: Passons à l'ordre du jour.

* * *

BIEN-ÊTRE

DEMANDE DE SUBVENTION AU BLACK UNITED FRONT DE SYDNEY (N.-É.) POUR UNE GARDERIE

M. Robert Muir (Cape Breton-The Sydneys): J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur.

M. l'Orateur: A l'ordre. L'honorable député de Cape Breton-The Sydneys invoque le Règlement.

M. Muir (Cape Breton-The Sydneys): Je vais tenter de situer mon rappel au Règlement. Puisqu'il semble qu'une